



OFFRE D'EMPLOI

MANAGER ADJOINT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS H/F

Titulaire ou à défaut contractuel - Catégorie B - Filière administrative

Sous l'autorité du manager des équipements sportifs et au sein du pôle sport composé de 5 agents, l'adjoint au manager a pour missions de soutenir le manager dans la coordination et la gestion des trois équipements sportifs de la communauté de communes.

MISSIONS PRINCIPALES

- Organiser et contrôler la maintenance, l'hygiène et la sécurité des équipements
- Proposer des plans de réhabilitation, de rénovation et de remplacement de l'équipement et du matériel
- Estimer, piloter et optimiser les coûts de fonctionnement des équipements
- Répartir et planifier les activités sportives en fonction des contraintes environnementales
- Assurer une veille relative aux règlements fédéraux des disciplines sportives accueillies
- Promouvoir, conduire et accompagner l'organisation de manifestations sportives
- Organiser et planifier le travail des équipes
- Animer les réunions de service, organiser la diffusion de l'information auprès des équipes
- Participer à l'élaboration des budgets fonctionnement et d'investissement du service.
- Rédaction de rapports liés à l'exploitation des équipements, analyse et définition de plan d'actions
- Suivi administratif, opérationnel et technique de l'utilisation des équipements sportifs
- Suppléer le manager durant ses absences

COMPÉTENCES

- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique : web, pack office (Word, Excel, Power Point)
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Management : connaissances approfondies des techniques de pilotage et d'animation d'équipe
- Obligations réglementaires : suivi et application de la réglementation concernant les ERP, les conditions d'hygiène et de sécurité et le droit public du travail (statut, réglementation relative au temps de travail)
- Environnement de travail : connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, du domaine sportif et de la maintenance technique

PROFIL

- Bac +2 ou Licence en management du sport
- Titulaire du permis B
- Sens du service public
- Goût prononcé pour le sport

CONDITIONS D'EXERCICE

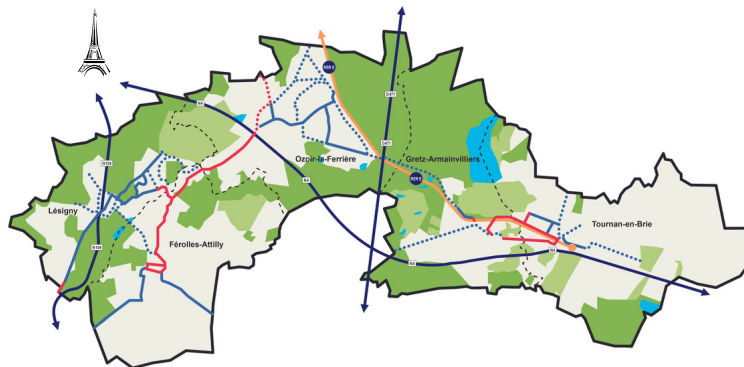
- 1607 heures annuelles
- Travail régulier le week-end et en soirée
- Possibilité de travailler les jours fériés en fonction des événements
- Voiture de service pour déplacements
- Astreintes

AVANTAGES

- Régime statutaire + régime indemnitaire (avec CIA)
- Adhésion au CNAS
- Télétravail possible
- Chèques-déjeuner (pris en charge par l'employeur à hauteur de 60%)

La communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts c'est :

46 308 habitants, aux portes de la Métropole, **Terre de Jeux 2024**, **5** communes (Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie) un projet de territoire 2021-2026, un programme d'investissements de **50 millions** d'euros.



Cette offre vous intéresse ?
Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse
ccpb77.cgaudrin@gmail.com